

Au sujet de la question du chemin de fer du comté de Drummond qui a donné lieu aux accusations sans fondement que je viens de mentionner, laissez-moi vous citer l'opinion d'un journal indépendant en politique, l'"Insurance and Finance Chronicle".

De semblables informations tendent à nous diminuer dans l'estime des autres, et la crainte d'être vilipendé et de se voir imputer des motifs indignes dans l'accomplissement des devoirs publics éloigne plus d'un homme de l'arène politique.

Le discours du Trône contient beaucoup de choses qu'on serait tenté de commenter longuement, mais je me contenterai de faire quelques observations aussi courtes que possible. Lorsque nous sommes arrivés ici, me fondant sur les critiques que les membres de l'opposition faisaient au dehors, je croyais qu'on nierait la prospérité du pays et qu'on dirait : "On ne voit cette prospérité que dans les journaux, mais pas dans le pays. Nous avons tant de maisons vides, les salaires des ouvriers qui travaillent dans les fabriques sont peu élevés et jamais la stagnation du commerce n'a été plus grande.

Au contraire, les membres de la gauche ont reconnu que le pays était prospère, de sorte que nous sommes d'accord sur ce point et qu'il n'est pas besoin d'argumenter. Ainsi que le disait le premier ministre dans un discours qu'il a prononcé à Toronto, il n'est pas nécessaire d'invoquer les statistiques pour prouver que les affaires sont bonnes, la prospérité est évidente, nous la sentons dans l'air. Nous savons tous que le pays est prospère, que l'émigration a cessé, que les Canadiens nous reviennent du Dakota et du Nébraska pour aller s'établir au Manitoba et au Nord-ouest, et du territoire de Washington et de la Californie, pour aller dans la Colombie-Anglaise. Ces gens trouvent maintenant plus d'ouvrage ici qu'à l'étranger. On dit que ce rapatriement n'est pas l'œuvre du gouvernement. Mais assurément, si l'argument qui consiste à attribuer la prospérité du pays valait pour les conservateurs, il doit également valoir pour les libéraux. Je lis dans le "Times", de Londres, une déclaration qui mérite d'être lue ici, car l'auteur n'est autre que lord Strathcona dont tout le monde reconnaît l'autorité en ces matières.

Le Canada semble être entré dans une ère de prospérité. Les moissons des deux dernières années ont été satisfaisantes, en général. L'agriculture et les autres industries se sont considérablement développées et le commerce d'exportation, surtout en ce qui concerne les produits alimentaires, s'accroît rapidement. Il en est ainsi quant au commerce d'importation, surtout celui qui se fait avec la mère patrie, et les droits différentiels que l'on a imposés en faveur de l'Angleterre ne peuvent que favoriser ce mouvement. Le port des lettres à deux sous que l'on vient d'établir produira certainement d'heureux résultats en cimentant les liens qui unissent les différentes parties de l'empire.

J'ai aussi lu l'autre jour un rapport de sir Mackenzie Bowell, en sa qualité de président de la Compagnie dite "Hastings Loan Savings and Investment Company", rapport dans lequel il parle de la grande prospérité du pays.

Mon honorable ami le député de Gaspé (M. Lemieux) nous a donné un tableau des faillites qui ont eu lieu dans le pays depuis quelques années, et ce tableau démontre que l'état des affaires est meilleur qu'auparavant.

Je lis en outre, dans un rapport publié par la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, qu'en 1897 on a occupé 2,406 homesteads, et 4,848 en 1898, soit une augmentation de 2,442, dans une seule année; je vois aussi, dans le même rapport, que cette compagnie a vendu 87,878 acres de terre en 1896; 199,482 en 1897, et 348,680 en 1898. Ainsi il y a des signes sensibles de prospérité que nous ne pouvons ignorer, et dont nous pouvons nous féliciter.

Passant maintenant à la Commission internationale, nous devons ne pas oublier que les négociations sont seulement suspendues. Nous devons être heureux de voir qu'il n'y a pas eu rupture, mais simplement ajournement. Il serait certainement désastreux pour nous de faire un mauvais arrangement, et c'est ce que nous ne voulons pas. Mais lorsque nous sommes en pourparlers pour conclure un traité et que nous avons l'opportunité d'effectuer un arrangement satisfaisant, je suis certain que chacun aura confiance dans l'habileté et l'esprit de justice non seulement des commissaires canadiens, mais aussi des commissaires anglais. Je suis certain que, quelque fins diplomates que soient les Américains, ils n'obtiendront rien s'ils ne donnent rien. Mais s'ils veulent négocier avec nous, nous devons être prêts à négocier avec eux, et voir s'il ne serait pas possible de régler quelques-unes des questions pendantes à la satisfaction des parties intéressées. Il faut être deux pour faire un marché. Si les négociations sont rompues, il n'y a plus rien à faire; qu'elles soient rompues brusquement ou de la manière la plus amicale possible, il serait bien difficile de les renouveler avec d'autres commissaires; mais tant que la question reste ouverte, il y a lieu d'espérer.

L'honorable chef de l'opposition nous a dit que si on pouvait régler certains questions, on devait le faire quand même on n'aurait pu s'entendre sur d'autres questions. Nous ne pouvons, je crois, partager cette opinion. Si on avait agi ainsi, quelles dénonciations n'aurions-nous pas entendues dans cette Chambre? Précisément les mêmes que l'on fait au sujet de l'abolition des droits sur le maïs. Vous avez abolì, nous dit-on, les droits sur le maïs, et maintenant vous n'avez plus rien à offrir aux Américains en échange de ce que vous demandez.

Si nos commissaires avaient réglé les autres questions en litige, quelque minimes qu'elles soient, ils auraient moins de chance